
**1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration,
mardi le 25 janvier 2022, 19 h,
tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M ^{me} Suzie Beaulieu	Secrétaire
M. Luc Santerre	Trésorier
M. Kévin Breault	Administrateur
M. Richard Lavigne	Administrateur
M. Luc Pesant	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIT ABSENT :

-

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

Trois citoyen.nes sont présent.es

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance virtuelle (Zoom). Il explique la campagne «*Amène un ami !*» de ce soir, qui vise à mieux expliquer ce qu'est un conseil de quartier et son rôle.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter. M. Jean-François Ross propose l'ajout du sujet «*infolettre*» au point *Suivis des dossiers*.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
<ul style="list-style-type: none">• Mot de Bienvenue (Amène un ami!)• Brève description d'un conseil de quartier	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 23 novembre 2021	19 h 03
4. Questions et commentaires du public	19 h 10
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 20
6. Suivi des dossiers	19 h 30
<ul style="list-style-type: none">• 6.1 Mois du Vélo 2022 13 avril - 15 mai• 6.2 Fonctionnement d'un conseil de quartier• 6.3 Comment faire partie d'un conseil de quartier• 6.4 Formation "Initiation à l'urbanisme » 3 février• 6.4 Prochaine Assemblée Générale Annuelle	
7. Questions et commentaires du public (2 ^e période)	19 h 45
8. Fonctionnement	19 h 55
<ul style="list-style-type: none">• Résolution AGA et président d'élections• Correspondance et information• Trésorerie	
9. Divers	20 h 05
10. Levée de l'assemblée	20 h 10

RÉSOLUTION 22-CA-01

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 23 NOVEMBRE 2021

M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au dernier procès-verbal.

RÉSOLUTION 22-CA-02

Sur proposition de M. Luc Santerre, appuyé par M. Richard Lavigne, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 23 novembre 2021 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen se demande s'il serait possible d'avoir un autobus qui passerait par le nord du quartier du Plateau (sur le boulevard du Versant Nord) jusqu'en Basse-Ville. M. Dave Gagnon Pelletier explique qu'il serait bon de faire cette demande au RTC. M^{me} Anne Corriveau confirme ce propos, et elle mentionne que le citoyen pourrait également faire une demande au Conseil d'arrondissement. M. Nicolas Gagnon ajoute que la mobilisation peut jouer en sa faveur si plusieurs citoyens font eux-aussi une demande en ce sens.

5. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau fait part de la séance d'information sur la Politique de viabilité hivernale spécialement destinée à l'intention des membres des conseils de quartier. Cette séance a pour but de répondre aux demandes des membres des conseils de quartier désirant mieux comprendre les opérations déneigement dans leur quartier et le déploiement de cette Politique adoptée en 2020. Cela sera également l'occasion de poursuivre le dialogue sur ce sujet entre la Ville et les conseils de quartier.

Elle informe également de l'intervention qu'elle a fait au Conseil d'arrondissement au sujet des appareils de chauffage au bois, notamment de leur utilisation lors des épisodes de smog. Elle réfère au [nouveau règlement de la Ville de Québec sur les appareils de chauffage au bois](#).

Elle fait mention du nouveau comité sur la foresterie dont elle fait partie. Ce comité traitera des dossiers tels que le tramway et l'état des sites boisés par rapport aux projets de développement immobilier.

M. David Weiser souligne que ce sera le 5^e anniversaire commémoratif de la tragédie de la Mosquée. Il invite les membres de l'assemblée à participer à la cérémonie virtuelle.

Il questionne les membres de l'assemblée à savoir s'ils ont entendu parler ou participé à la campagne #Accentsolidaire de la Ville.

6. SUIVI DES DOSSIERS

6.1 Mois du Vélo 2022 13 avril - 18 mai

M^{me} Suzie Beaulieu a eu une rencontre au sujet de cet événement dont c'est la 9^e édition. Des gens de divers organismes et milieux citoyens étaient présents. De nombreuses activités seront organisées : un parcours éducatif pour les gens d'âge préscolaire et primaire, l'activité *Québec en petites roues* (un trajet à vélo pour parents et enfants), des activités avec des partenaires, etc.

M^{me} Suzie Beaulieu a suggéré l'idée d'une virée pour découvrir le quartier à vélo, notamment ses parcs, ses commerces de proximité et les points d'attrait à proximité tels que la bibliothèque Monique-Corriveau ou le marché public. Elle sonde les membres du Conseil à ce sujet. M. Nicolas Gagnon relève que l'activité permettrait de créer un engouement pour le quartier et d'en découvrir les voies d'accès sécuritaires. M^{me} Anne Corriveau évoque la possibilité d'avoir un projet encadré par des policiers pour en assurer la sécurité.

6.2 Fonctionnement d'un Conseil de quartier

M. Nicolas Gagnon résume le [fonctionnement d'un conseil de quartier](#). Le Conseil est régulièrement appelé à relever les sujets qui tiennent à cœur aux citoyen.ne.s, donner des avis par rapport à des dossiers urbanistiques et tenir des demandes d'opinion où les citoyens peuvent poser des questions. Il donne en exemple un dossier immobilier où les promoteurs ont modifié leur projet suite aux commentaires de citoyen.ne.s.

Il explique par la suite la composition mixte du Conseil et les activités qui peuvent être présentes à son calendrier.

6.3 Comment faire partie d'un conseil de quartier

M. Nicolas Gagnon explique que pour poser votre candidature, vous devez être âgé de 18 ans et plus et résider dans le quartier. Pour soumettre votre candidature, vous devez remplir le [formulaire](#) sur le site de la Ville et obtenir l'appui de dix résident.e.s majeur.e.s ou représentants d'établissement de votre quartier. Ils pourront vous appuyer à l'aide de votre formulaire papier ou vous appuyer [en ligne](#).

6.4 Formation «Initiation à l'urbanisme » 3 février

M. Nicolas Gagnon fait part de la formation intitulée « Initiation à l'urbanisme », destinée aux administrateur.trice.s des Conseils de quartier et pendant laquelle seront abordés les sujets suivants :

- La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU);
- Les instruments de planification de l'aménagement du territoire et les échelles d'interventions;
- La réglementation en matière d'urbanisme : survol et notions de base;
- Les actes d'urbanisme concernés par la nouvelle politique de participation publique (R.V.Q. 2705)

6.5 Prochaine Assemblée Générale Annuelle

M. Nicolas Gagnon annonce que l'assemblée générale annuelle (AGA) du Conseil se tiendra le 26 avril prochain. Il mentionne qu'un conférencier est souvent invité pour agrémenter la séance. La Ville débutera bientôt ses démarches pour faire connaître les Conseils de quartier à ses citoyens.

M^{me} Suzie Beaulieu demande s'il serait possible de montrer un visuel plus intéressant que des autoroutes sur les dépliants d'invitation à l'AGA. M. Dave Gagnon Pelletier confirme qu'il sera possible d'ajuster le montage du dépliant.

M^{me} Suzie Beaulieu partage également son idée de lancer un concours de dessin dans les écoles primaires du quartier. Les enfants seraient invités à dessiner leur quartier et un prix leur serait remis. Les ou les dessins gagnants pourraient être utilisés par la suite pour le dépliant du Conseil de quartier.

En lien avec une potentielle conférence lors de l'AGA, les membres du Conseil relèvent des enjeux liés au Zéro Déchet, à l'agriculture urbaine et en façade ainsi qu'à la densification urbaine. M. Kévin Breault transmettra au Conseil les coordonnées d'une conférencière de l'organisme *Vivre en ville*.

M. Dave Gagnon Pelletier reviendra rapidement au Conseil avec plus de détails quant à la maquette que prendra le dépliant d'informations.

6.6 Infolettre de la Ville

M. Jean-François Ross demande s'il y a une infolettre différente pour le public et pour le Conseil de quartier.

M. Dave Gagnon Pelletier explique qu'il existe une liste de diffusion de communiqués par courriel à laquelle les gens (le grand public) s'abonnent pour obtenir de l'information, selon les sujets qui les rejoignent.

Les communiqués que les membres du Conseil reçoivent sont principalement des avis de convocation et des invitations pour les formations aux administrateurs de quartier.

7. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2^e PÉRIODE)

Il n'y a pas d'intervention.

8. FONCTIONNEMENT

8.1 Résolution AGA et président d'élections

M. Dave Gagnon Pelletier explique les résolutions qui devront être adoptées à l'assemblée générale annuelle. Il liste les membres du Conseil qui auront à renouveler leur mandat au printemps.

8.2 Correspondance et information

M. Nicolas Gagnon présente le service du 311 de la Ville, de même que le type de courriel que le Conseil peut recevoir.

Il fait part de la diffusion de l'invitation à participer aux réunions du Conseil sur l'application *Next Door* dans le groupe *Plateau*.

M. Richard Lavigne fait part que le [Journal de Sainte-Foy](#) pourrait être un bon endroit où partager de l'information à propos du Conseil.

8.3 Trésorerie : M. Luc Santerre mentionne qu'en date du 25 janvier 2022, il reste 1738,77 \$ dans le compte.

Le Conseil a reçu le chèque de 1 150\$ de la Ville pour son fonctionnement pour l'année 2022.

RÉSOLUTION 22-CA-03

Sur proposition de M. Kévin Breault, appuyé par M^{me} Suzie Beaulieu, il est résolu de verser 100\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

9. DIVERS

Il n'y a pas d'intervention.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Nicolas Gagnon remercie tou.te.s les citoyen.ne.s qui ont assisté à l'assemblée.

RÉSOLUTION 22-CA-04

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M. Richard Lavigne, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 45.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M^{me} Suzie Beaulieu.

M. Nicolas Gagnon, président

M^{me} Suzie Beaulieu, secrétaire